

Division du premier degré

Fiche profil de poste :

**Coordonnateur / Coordinatrice de Territoire Educatif Rural (TER) 50 %
« Sultz-sous-Forêts - Communauté de communes de l'Outre Forêt »**

Circonscription : Wissembourg

Localisation : IEN Wissembourg – 2b, Place des Carmes 67160 WISSEMBOURG

1. Cadre général

La coordinatrice ou le coordonnateur est une enseignante ou un enseignant du 1er degré qui exerce ses missions sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de circonscription de Wissembourg, dont il/elle est le collaborateur direct et sous l'autorité fonctionnelle du principal de collège du Collège de l'Outre-Forêt à Sultz-sous-Forêts.

Son action s'inscrit dans le cadre du projet de Territoire éducatif rural (TER) élaboré entre les écoles maternelles et élémentaires du secteur « Sultz-sous-Forêts - Communauté de communes de l'Outre Forêt » et le collège de l'Outre-Forêt, ainsi que les collectivités territoriales et le tissu associatif local.

Elle ou il fait partie de l'équipe de réseau coanimée par l'IEN, le principal et l'IA-IPR référent. Elle ou il a principalement une mission d'ordre pédagogique et peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au suivi du projet.

2. Contexte local

Le TER de l'Outre-Forêt s'inscrit dans une logique de cohérence éducative territoriale, visant à relier les établissements scolaires, les acteurs culturels locaux, les partenaires sociaux et les dispositifs de santé et de prévention, dans une approche globale du parcours de l'enfant et du jeune. Dans ce contexte, la coordinatrice ou le coordonnateur du TER de l'Outre-Forêt exerce une mission d'appui aux équipes éducatives et de mise en cohérence des actions à l'échelle du territoire. Il/elle accompagne les équipes dans la conception, la mise en oeuvre et le suivi de projets favorisant les progrès des élèves, l'inclusion et la réduction des inégalités. Par son action de facilitation, il/elle soutient l'amélioration du bien-être et de la santé des élèves en mobilisant des dynamiques partenariales. Il/elle contribue également à renforcer l'ouverture culturelle et l'ambition scolaire en aidant les équipes à structurer des parcours et à diversifier les expériences proposées aux élèves. Enfin, il/elle agit comme levier de coopération inter-degrés et inter-établissements, au service d'une dynamique éducative cohérente et équitable sur l'ensemble du territoire.

3. Définition du poste et des missions :

- Participer et contribuer aux instances de pilotage et techniques, ainsi qu'aux instances des établissements et structures relevant du Territoire éducatif rural (TER) ;
- Impulser, coordonner, appuyer la mise en oeuvre des projets pédagogiques s'inscrivant dans le cadre des priorités définies par la convention qui cadre le TER ;
- Co construire et soutenir la mise en oeuvre d'actions s'inscrivant dans les priorités du TER ;
- Assurer le suivi des actions, participer à l'évaluation des projets menés ;
- Elaborer et suivre le tableau de bord de la mise en oeuvre des actions du TER ;

- Assurer un rôle de coordination sur le territoire : favoriser les liaisons inter cycles, les liaisons inter degrés, et la mise en cohérence des démarches pédagogiques au sein du TER ;
- Contribuer en appui aux chefs d'établissements, au développement du projet sur les niveaux scolaires du second degré ;
- Favoriser la collaboration et la continuité éducative entre les enseignants, et avec les différents acteurs ;
- Contribuer avec l'appui des Conseillers Pédagogiques à la formation des enseignants relevant du TER ;
- Renforcer le lien entre les différents acteurs, travailler avec les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires pour favoriser la réussite de tous les élèves ;
- Développer et participer au renforcement du partenariat avec les familles

4. Connaissances, compétences et qualités requises :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif 1er et 2nd degrés particulièrement concernant les liaisons inter-cycles et inter-degrés ;
- Disposer de connaissances sur la politique et l'environnement partenarial de l'Education nationale ;
- Disposer de bonnes connaissances des caractéristiques et du fonctionnement des écoles du territoire ;
- Être capable d'élaborer des outils de présentation et de suivi de projets
- Être capable de travailler en équipe, de coopérer avec des personnels de statuts et missions variés ;
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;
- Faire preuve d'une aisance relationnelle et d'appétence pour le travail partenarial ;
- Disposer de capacités rédactionnelles et d'une bonne connaissance de l'usage des technologies de l'information et de la communication
- Avoir le sens de l'initiative, de l'innovation
- Avoir le sens de l'autonomie, de l'organisation et de la structuration pour rendre compte.

5. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- **Territoire d'action** : les écoles du territoire de la communauté de commune de l'Outre-Forêt
- **Durée de la mission** : 3 ans renouvelable
- Mission à temps partiel (50%)
- **Rattachement fonctionnel** : l'inspection de la circonscription de Wissembourg localisée à Wissembourg
- Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées. La commission sera composée de 2 à 3 personnes, dont l'IEN de la circonscription concernée par le TER

Contact :

IEN Wissembourg – 2b, Place des Carmes 67160 WISSEMBOURG – 03 69 20 93 01
ien.wissembourg@ac-strasbourg.fr